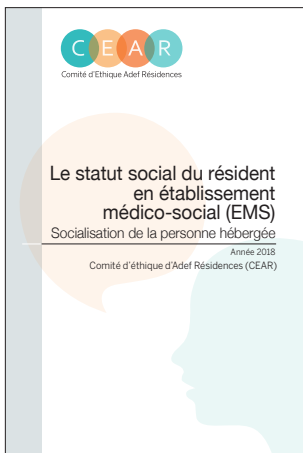


Parution du livre du Comité d’Ethique d’Adef Résidences (CEAR) : « Le Statut social du Résident en Etablissement Médico-Social – Socialisation de la personne hébergée ». Le 4^{ème} ouvrage produit par le CEAR est désormais accessible à tous les professionnels et personnes intéressées en téléchargement libre : www.ade-residences.com.



Le statut social des personnes âgées et dépendantes, ou en situation de handicap, accueillies et hébergées en EHPAD ou en EHPSH, subit une transformation radicale au moment de leur entrée en «institution».

L’objectif de cet ouvrage est d’aborder les différents facteurs susceptibles d’influer sur le devenir de ce statut grâce, notamment, à une socialisation individuelle conditionnée par un environnement contenant. Une enquête, menée en 2017 sur l’ensemble des structures d’Adef Résidences, a permis de recueillir l’avis de 553 résidents sur leur vécu de l’Etablissement Médico-Social (EMS : EHPAD et EHPSH). Il s’agit de montrer que la prise en compte, chez les personnes accueillies, de capacités, de compétences et d’expériences, qu’elles soient persistantes ou nouvelles, est susceptible de faire reconnaître effectivement aux EMS la qualité de lieux où est préservé leur statut social, et où il est possible de poursuivre, par d’autres moyens, l’œuvre de socialisation. Autrement dit, cet ouvrage vise à aller plus loin que l’affirmation selon laquelle les EMS ne sont pas des lieux de soin où l’on vit,

mais bel et bien des lieux de vie où l’on soigne, afin d’en penser les modalités pratiques, concrètes et les enjeux éthiques actuels.

TABLE DES MATIÈRES

1^{ère} partie : Sémantique et facteurs de socialisation.

2^{ème} partie : De quelle réalité parlons-nous ?

3^{ème} partie : Enjeux éthiques liés à la préservation du statut social et à la promotion de la socialisation des personnes accueillies et hébergées en EMS.

4^{ème} partie : Eléments généraux sur le statut social et la socialisation des résidents en EMS.

5^{ème} partie : Peut-on concevoir des EMS de nouvelle génération ?

6^{ème} partie : Recommandations.

NB. La consultation, l’impression et la diffusion du livre et de son contenu sont autorisées dans le respect du travail de ses auteurs. Toute citation sans référence (celle-ci ne pouvant pas être considérée comme du plagiat) sera considérée comme du plagiat et des poursuites pourront être engagées contre les personnes reconnues responsables d’une quelconque altération du contenu.

CONTACT PRESSE

Arnaud Gallet - Directeur de la Communication

07 85 52 15 45 - arnaud.gallet@adefresidences.com

Yannis Constantinidès - Président du Comité d’Éthique

01 80 51 50 18 - ioannis-kosmas.konstantinidis@adefresidences.com



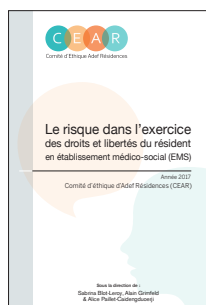
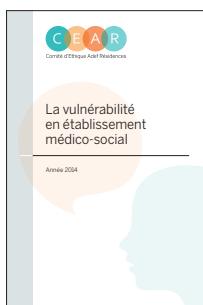
Le Comité d'Éthique d'Adef Résidences (CEAR)

La réflexion éthique est une démarche de questionnement permanent. Eu égard aux connaissances scientifiques du moment et au droit en vigueur, elle vient interroger les pratiques et les positionnements institutionnels, et aide à créer les conditions du bien agir. En tenant compte des spécificités des situations étudiées, elle contribue ainsi à éviter des décisions inadaptées.

Créé en octobre 2012, le CEAR, présidé initialement par le Pr Alain Grimfeld, médecin, est né de la volonté de préserver la dimension humaine au cœur des décisions et des actions d'accompagnement de l'Association, au bénéfice des résidents et de leurs familles, des professionnels et des aidants, enfin des sans oublier les institutionnels.

Le CEAR est présidé, depuis novembre 2018, par Yannis Constantinidès, Philosophe.

Précédentes publications :



Membres du Comité d'Éthique.

Président

M. Yannis CONSTANTINIDÈS

Professeur de philosophie, chargé d'un séminaire d'éthique appliquée à l'Espace éthique de la région IDF et d'un cours d'humanités médicales à l'université Paris-III

Membres permanents

Mme Judith ARNOULT

Infirmière, formatrice.

Mme Alix BERNARD

Psychologue clinicienne, Maître de conférences des Universités.

Mme Sabrina BLOT-LEROY

Psychologue clinicienne, Directrice de la Stratégie et de l'Innovation pour les enjeux humains - Adef Résidences.

M. Dominique BOURGINE

Président du Directoire Adef Résidences.

Mme Monique CARLOTTI

Formatrice dans des EMS, formatrice de formateurs.

M. Yves CLAISSE

Avocat à la Cour.

M. Arnaud GALLET

Directeur de la communication, référent RSE - Adef Résidences.

M. Simon-Daniel KIPMAN

Psychiatre, psychanalyste.

M. Dominique THIERRY

Membre du Commissariat Général du Développement Durable, risque environnement santé.

Adef Résidences en quelques chiffres

26 années d'activité.

56 Établissements dont :

- > **36** EHPAD,
- > **1** Résidence Autonomie,
- > **14** Établissements du champ du Handicap (dont 1 habitat partagé),
- > **2** Établissements Sanitaires,
- > **3** centres de vacances adaptées.

3 794 places hors accueil de jour, dont :

- > **3 172** places en EHPAD,
- > **71** places en Résidence Autonomie,
- > **546** places handicap,
- > **76** places en sanitaire.

4 filiales spécialisées

(restauration, formation et évaluation, maintenance, informatique).

Pour suivre nos actualités :



www.ade-residences.com



<https://twitter.com/ade-residences>



<https://fr.linkedin.com/company/ade-residences>



<http://fr.viadeo.com/fr/company/ade-residences>